



**Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz**  
**Conférence suisse des offices de la formation professionnelle**  
**Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale**

Eine Fachkonferenz  
der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren  
Une conférence spécialisée  
de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

# RAPPORT ANNUEL 2021

**rédigé par le Secrétariat de la CSFP**

**approuvé par l'Assemblée générale de la CSFP**

**Neuchâtel, 20 mai 2022**

261.50-1.7

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1 La CSFP et ses organes</b>                             | <b>3</b>  |
| 1.1 Assemblée plénière et Assemblée générale (CSFP élargie) | 3         |
| 1.2 Comité  | 3         |
| 1.3 Bureau  | 3         |
| 1.4 Commissions   | 3         |
| 1.5 Secrétariat   | 4         |
| <b>2 Activités</b>  | <b>5</b>  |
| 2.1 Participation aux auditions                             | 5         |
| 2.2 Projets   | 6         |
| 2.3 Séances des organes de la CSFP en 2021                  | 7         |
| <b>3 Objectifs annuels 2021 et reporting</b>                | <b>8</b>  |
| <b>4 Membres</b>  | <b>21</b> |
| 4.1 Assemblée plénière                                      | 21        |
| 4.2 CSFP élargie  | 24        |
| 4.3 Comité  | 25        |
| 4.4 Commissions   | 25        |
| <b>5 Secrétariat</b>  | <b>28</b> |
| <b>6 Annexe</b>   | <b>28</b> |

# 1 La CSFP et ses organes

## 1.1 Assemblée plénière et Assemblée générale (CSFP élargie)

La CSFP s'est réunie en 2021 à l'occasion de deux Assemblées plénieries et d'une Assemblée générale de la CSFP élargie. En plus des cheffes et chefs d'office de la formation professionnelle, y assistent également les cheffes et chefs d'office directement subordonnés au conseiller d'Etat de leur canton pour les thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que de la formation continue.

La CSFP élargie s'est réunie les 25 et 26 mai 2021 en Assemblée générale des membres, qui s'est déroulée virtuellement en raison de la pandémie de Covid. Les Assemblées plénieries ont eu lieu le 25 février 2021 (également virtuellement) et le 17 septembre 2021 à Bale.

## 1.2 Comité

Le Comité est composé de neuf membres en tout. Le président ou la présidente, les deux vice-présidents ou vice-présidentes et les deux présidents ou présidentes de la CDOPU et de la CIFC en sont membres d'office. La direction du CSFO, la ou le responsable du secrétariat général de la Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) et la direction de la division Formation professionnelle et continue du SEFRI participent aux sessions du Comité à titre d'hôtes permanents. Voici la composition du Comité: Christophe Nydegger (FR, Président), Paolo Colombo (TI, Vice-Président), Niklaus Schatzmann (ZH, Vice-Président), Lionel Eperon (VD), Barbara Gisi (BE), Ulrich Maier (BS), Bruno Müller (GS), Christof Spöring (LU), Benedikt Feldges (CIFC), Daniel Reumiller (CDOPU); hôtes: Rémy Hübschi (SEFRI), Jean-Pascal Mougin (CLPO), Claude Pottier (CSFO).

Le Comité gère les dossiers stratégiques de la CSFP, charge les commissions de la CSFP de l'élaboration des positions de la CSFP à l'attention du Comité. Le Comité s'est réuni en 2021 pour une séance extraordinaire en conférence téléphonique ainsi que pour sept séances ordinaires.

## 1.3 Bureau

Le Bureau de la CSFP se compose du président ou de la présidente, des deux vice-présidents ou vice-présidentes et de deux personnes issues du secrétariat de la CSFP. Les tâches du Bureau sont d'opérer un tri parmi les dossiers en cours et de préparer les séances du Comité et de l'Assemblée plénière.

## 1.4 Commissions

Les tâches de la Conférence sont remplies par huit commissions permanentes couvrant les domaines suivants:

- Formation professionnelle initiale (CFPI)
- Développement des professions (CDP)
- Financement de la formation professionnelle (CFFP)
- Transition (CTR)
- Formation et qualification des adultes (CFQA)
- Organisation et processus (COP)
- Procédure de qualification (CPQ)
- Ecoles supérieures (CES)
- CSFO (CCSFO)

Les commissions peuvent mettre sur pied des sous-commissions et des groupes de travail pour effectuer diverses tâches. En 2021, la CSFP a mis sur pied un groupe de travail pour assurer la coordination de la surveillance des écoles supérieures.

## 1.5 Secrétariat

En 2021, le secrétariat de la CSFP a comme les années précédentes rempli les tâches de son mandat habituel: préparer les Assemblées plénières et générales ainsi que les séances du Comité, assurer le secrétariat de toutes les commissions et mettre en œuvre les objectifs annuels définis par l'Assemblée générale de la CSFP. Comme en 2020, la situation de pandémie a amplifié les défis posés; en effet, certaines séances se déroulaient en ligne et il fallait réagir de manière très flexible et rapide aux problèmes présents. Le secrétariat a assuré encore plus qu'auparavant la fonction essentielle d'informer les offices cantonaux des nouveaux développements en cours et de représenter la position des offices cantonaux de la formation professionnelle au sein du partenariat de la formation. Le secrétariat a par conséquent délégué des personnes dans de nombreux groupes au niveau national.

Les départs d'Andrea Stierli et de Nathalie Bardill en 2021 ont été suivis de changement dans le personnel du secrétariat. Ces deux collaboratrices ont heureusement été rapidement remplacées par Marc Schreyer et Katja Dannecker, qui se sont rapidement mis au courant de leur domaine de travail respectif, ce qui a permis de continuer sans heurts. A la fin de l'année, Christof Schneiter a été engagé en qualité de secrétaire de la COP, mais malheureusement il a quitté le secrétariat début 2022.

## 2 Activités

Sur le plan du contenu, les grands axes des activités en 2021 étaient orientés comme l'année précédente vers la recherche de solutions coordonnées avec les partenaires de la formation professionnelle entre les cantons, pour répondre aux défis particuliers dans le cadre de la pandémie du Covid 19.

Au printemps, garantir la procédure de qualification 2021 avec pour objectif de permettre à toutes les personnes en formation de se présenter aux examens de fin d'apprentissage et à la maturité professionnelle, était au cœur des préoccupations. De même qu'en 2020, les partenaires de la formation se sont concertés en tenant compte des besoins des cantons et des différentes professions pour décider comment organiser les procédures de qualification. Pour quatre apprentissages professionnels (assistant-e en soins et santé communautaire CFC, agent-e d'exploitation CFC, agent-e de propreté CFC et AFP, gardien-ne d'animaux CFC) des solutions pour les redoublantes et les redoublants ont pu être appliquées. Tous les autres examens se sont déroulés comme prévu, ce que les cantons ont beaucoup apprécié.

D'autres thèmes traités conjointement par la CSFP et ses partenaires étaient notamment le chômage partiel et le télétravail pour les personnes en formation, le soutien à des projets dans le cadre du programme de promotion «Places d'apprentissage Covid-19» du SEFRI ainsi que des formats de remplacement pour les outils facilitant le processus de choix de la profession et pour les salons des métiers. Afin d'harmoniser ces efforts de coordination, le Conseil fédéral a mis sur pied la «Task Force Perspectives Apprentissage 2020» au sein du partenariat de la formation. Représentée par son président, et une personne représentant le secrétariat, la CSFP a fait valoir les demandes et préoccupations des cantons. Jusqu'à la dissolution de la task force en novembre 2021, 30 conférences téléphoniques et séances ont eu lieu pendant l'année, étayées par des monitorages et enquêtes effectués régulièrement dans les offices cantonaux de la formation. Les tâches de la task force ont été transférées dans les structures de la CTFP, qui en 2022 également suivront les retombées de la pandémie sur la formation professionnelle pour prendre si nécessaire des mesures dans le cadre du partenariat de la formation.

En mai 2021, la CSFP a organisé le premier forum de dialogue prévu dans la nouvelle structure de gouvernance de la formation professionnelle, intitulé «Prestataires de la formation initiale en école et des cours interentreprises», qui était consacré à la collaboration entre les lieux de formation. De plus en juin, elle était co-organisatrice avec le SEFRI du forum de dialogue «Prestataires de la formation et de la formation continue» qui mettait l'accent sur des projets sélectionnés et les questions d'actualité concernant le rôle des technologies de formation continue.

La journée commune de la CSFP et de la Table Ronde Ecoles professionnelles a eu lieu en septembre à Bâle; elle était dédiée à la collaboration entre offices de la formation professionnelle et écoles professionnelles.

### 2.1 Participation aux auditions

En 2021, la CSFP a élaboré pour ses membres des prises de position type pour répondre aux procédures de consultation et d'audition suivantes:

- 16 recommandations pour procédures d'audition concernant 14 ordonnances sur la formation (commission Développement des professions)
- 2 auditions sur les règlements des PQual avec validation

## 2.2 Projets

En parallèle, et malgré la situation de la pandémie, la CSFP a poursuivi les travaux sur des projets concrets dans le cadre de la stratégie des partenaires Formation professionnelle 2030, qui ont abouti à des étapes significatives. Il s'agit plus particulièrement du développement d'une stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (stratégie nationale OPUC) placée sous la direction de la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU). En octobre 2021, la CDIP a approuvé la première stratégie nationale OPUC de pair avec le plan d'action pour une première phase de mise en œuvre d'ici fin 2023.

En ce qui concerne le projet «Analyse de la situation, évaluation du potentiel, orientation de carrière: offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans» (viamia), la phase pilote d'une année s'est terminée avec succès dans onze cantons en 2021. Les premiers résultats d'évaluations montrent qu'en majorité les client-e-s recommandent cette offre. En 2021, son implémentation au niveau national ayant été préparée, des consultations seront proposées dans tous les cantons en 2022.

Dans le cadre du projet «Certification professionnelle pour adultes: prise en compte des acquis» (Mesure 4 du Conseil fédéral pour encourager le potentiel de main-d'œuvre indigène), on a publié des listes nationales de prises en compte pour diverses professions pilotes en 2021. L'accent était placé sur une plus forte sensibilisation à la prise en compte des acquis de la formation pour les adultes dans les processus ordinaires. La clôture du projet «Culture générale dans la formation professionnelle initiale pour adultes» et l'approbation d'une recommandation par la CSFP ont généré un premier instrument pour encourager une pratique de prise en compte uniforme. Un monitorage permettra de vérifier la mise en œuvre de cette recommandation pour identifier et éliminer les éventuelles pierres d'achoppement.

Le travail s'est poursuivi en 2021 en ce qui concerne les révisions des ordonnances sur les formations professionnelles initiales: les révisions complexes des grandes branches comme employée et employé de commerce, professions du commerce de détail et des métiers de l'industrie des machines, de l'électricité et de l'industrie métallique ainsi que l'agriculture étaient au cœur des préoccupations des cantons. Afin d'accompagner les cantons dans la mise en œuvre des nouvelles ordonnances sur la formation initiale des employé-e-s de commerce et des professions du commerce de détail ainsi que d'alléger leur tâche en élaborant rapidement des outils adéquats, les partenaires de la formation se sont mis d'accord pour une procédure coordonnée, en mettant sur pied un organe national de coordination. Les connaissances résultant de la collaboration entre Confédération, cantons, autorités responsables et accompagnement de pédagogie professionnelle doivent être généralisées en 2022 pour être mises à la disposition d'autres professions. Aux niveaux méthodique et didactique, les approches et les outils de travail développés seront généralisés pour introduire l'orientation vers les compétences opérationnelles et être mis à la disposition de toutes les professions.

L'élaboration, au sein du partenariat de la formation, des principes du processus de choix professionnel et de l'occupation des places d'apprentissage a été un grand succès l'année dernière: sous la responsabilité de la CSFP, Confédération, cantons et partenaires sociaux sont parvenus à un accord pour un engagement ferme partagé par les prestataires privés sur les grandes étapes dans le parcours des jeunes en partant de l'orientation professionnelle jusqu'à l'approbation de la conclusion du contrat d'apprentissage. Les dates pour publier le plus tôt possible les places d'apprentissage disponibles ainsi que pour la conclusion et l'approbation des contrats d'apprentissage permettent de prévenir des décisions prématurées chez les jeunes et encouragent un choix professionnel réfléchi et fait en temps utile dans l'intérêt de toutes les personnes impliquées.

Sur la base du rapport de fond sur le blended learning, publié en 2020, un groupe de projet composé de membres issus des cantons, des OrTras et de la Confédération a élaboré en 2021 des solutions pour les champs d'action identifiés. On y définit les grandes lignes de l'introduction nationale du Blended learning, le financement des jours CIE blended learning, le contrôle de la réussite et

l'assurance-qualité ainsi que la formation continue des responsables de la formation professionnelle. La recommandation sert de cadre pour une mise en œuvre coordonnée de ces changements dans le partenariat de la formation. En février 2022, elle sera mise en consultation auprès des cantons et des partenaires sociaux.

En se fondant sur une étude de la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP, des mesures en vue de promouvoir la maturité professionnelle ont été élaborées. Le groupe de travail se compose de délégué-e-s des cantons de la Commission fédérale de la maturité professionnelle CFMP, de la Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles professionnelles CSD et de la HEFP. S'y sont joint-e-s des délégué-e-s des cantons dans le groupe d'accompagnement de l'étude sur l'aptitude aux études des titulaires de MP.

## 2.3 Séances des organes de la CSFP en 2021

Les commissions de la CSFP se sont à nouveau réunies de nombreuses fois. Des groupes de travail ad hoc ont été créés pour des thèmes spécifiques. Leur composition est axée sur une bonne mise en réseau des trois conférences spécialisées CSFP, CDOPU et CIFC.

| Commission / organe  | Sous-commission   | Groupe de travail                                 | Nombre de séances |
|--|---|---|-------------------|
| Assemblée plénière   |   |   | 3                 |
| Comité   |   |   | 8                 |
|  |   |   | 8                 |
| Formation professionnelle initiale (CFPI)  | Formation initiale en entreprise D-CH (incl. conférence de printemps) |   | 5                 |
|  | Formation initiale en entreprise F-CH                                 |   | 3                 |
|  | Lieux de formation D-CH*  |   | 4                 |
|  |   | Compensation des désavantages                     | 3                 |
|  |   | Organe nationale de coordination                  | 12                |
|  |   | Orientation vers les compétences opérationnelles  | 0                 |
|  |   | Evaluation MP                                     | 2                 |
|  |   |   |                   |
| Développement des professions (CDP)  |   |   | 11                |
|  |   |   | 3                 |
| Procédures de qualification (CPQ) *  | Sous-commissions Responsables des examens D-CH (SK-PL) *              |   | 10                |
|  | Sous-commissions Responsables des examens F-CH (SCOP) *               |   | 9                 |
| Finances de la formation professionnelle (CFFP)  |   |   | 2                 |
|  |   | KoRe+   | 1                 |
| Transition (CTR)   |   |   | 4                 |
| Formation et qualification des adultes (CFQA)  |   |   | 6                 |
|  | Groupe de coordination D-CH   |   | 4                 |
| Organisation et processus (COP)  |   |   | 4                 |
|  | Sous-commission Échange de données                                    |   | 5                 |
|  |   | Groupe stratégique eCH                            | 6                 |
|  |   | Coopération entre les lieux de formation (FP2030) | 0                 |
| Ecoles supérieures (CES)   |   |   | 6                 |
| Centre suisse de services Formation professionnelle   orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) * |   |   | 3                 |
| Organe de pilotage Formation Professionnelle 2030  |   |   | 8                 |
| <b>Total</b>   |   |   | <b>130</b>        |
| Nombre de séances de l'année précédente (2020)   |   |   | 120               |

\* La commission Procédure de qualification dont la sous-commission Responsables des examens D-CH et F-CH, la sous-commission Directives pour l'échange de données et la commission CSFO sont placées sous la responsabilité du CSFO.

La sous-commission Lieux de formation F-CH et le groupe de coordination Qualification des adultes F-CH sont placés sous la responsabilité de la CLPO.

### 3 Objectifs annuels 2021 et reporting

Se fondant sur la vision, la mission et les objectifs stratégiques, la CSFP élabore chaque année son programme d'activités, c'est-à-dire ses objectifs opérationnels. Les compétences sont attribuées aux commissions concernées. Une approbation par le Comité et / ou l'Assemblée plénière est prévue pour une partie des objectifs. Les objectifs annuels sont définis lors des journées de réflexion en novembre de l'année précédente pour être ensuite complétés et consolidés par le Comité et l'Assemblée plénière au printemps.

Les objectifs stratégiques exposés ci-après (dans les cases grises) appartiennent aux principes stratégiques de la CSFP.

#### **Objectif stratégique 1: La formation professionnelle repose sur des structures efficaces et un financement solide.**

| CSFP | Objectifs opérationnels   | Organes responsables                 | Délais   | Reporting 2021  |
|------|---|--------------------------------------|--|---|
| 1.1  | <p><b>Optimiser la gouvernance au niveau des organes (projet Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>La CSFP participe activement, par le biais de ses deux représentants au sein de la CTFP, à l'élaboration de propositions et veille à leur consolidation au sein de la CSFP et de la CDIP. Elle évalue et planifie les adaptations à apporter à ses structures et à ses processus et met en place la collaboration partenariale dans le cadre de la nouvelle structure des organes.</p>                                | Comité<br>Assemblée plénière         | Nouvelle structure de gouvernance approuvée lors du Sommet national de la formation professionnelle du 9 novembre 2020 | Introduction dans la CTFP de la thématique de la pénurie de ressources humaines dans les cantons et au secrétariat. Approfondissement du thème de la gouvernance à l'occasion de la retraite CTFP en janvier 2022.  |
| 1.2  | <p><b>Optimiser la gouvernance au niveau des processus et des incitations (projet Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>La CSFP participe à l'analyse des mesures qui, selon les cantons et les organisations du monde du travail, sont nécessaires pour améliorer les processus et les incitations dans le cadre de la collaboration entre les partenaires de la formation professionnelle et apporte dans la discussion ses propositions pour clarifier les responsabilités en matière de contenus et de finances.</p> | CFFP<br>Comité<br>Assemblée plénière | Décembre 2021  | Trois sous-projets devaient être lancés sur les processus et les incitations: financement des CI, optimisation de la PQual et du développement des professions. L'absence de ressources a incité la CSFP à fixer des priorités et renvoyer ces thèmes à plus tard. Cet engagement n'a eu qu'un succès mitigé étant donné que le Sommet national de novembre 2021 a décidé de poursuivre les projets avec l'accent mis sur le développement des professions. |
| 1.3  | <p><b>Augmenter la transparence des coûts et des flux financiers dans le domaine de la formation professionnelle</b></p> <p>Le secrétariat accompagne le processus de relevé des coûts de la formation professionnelle mené par le SEFRI. Il vérifie, valide et complète les calculs effectués chaque année par ce dernier en vue de l'établissement de prévisions de coûts.</p>  | Secrétariat<br>CFFP                  | Septembre 2021<br>Décembre 2021  | Chaque année, la CFFP vérifie en collaboration avec le SEFRI le relevé des coûts de la formation professionnelle. De plus, elle contrôle les prévisions de développement de ces coûts et les complète par les effets exceptionnels à prendre en compte.   |

## Objectif stratégique 2: La formation professionnelle est flexible et toujours en phase avec les dernières évolutions.

| CSFP | Objectifs opérationnels  | Organes responsables                                | Délais   | Reporting 2021  |
|------|--|---|--|---|
| 2.1  | <p><b>Développer une position sur la flexibilisation de la formation professionnelle initiale</b></p> <p>Les résultats du groupe de travail Flexibilisation de la CSFP sont comparés aux travaux du groupe de travail Flexibilisation de l'OrTra et développés conjointement.</p> <p>Les aspects relatifs à la modularisation de la formation professionnelle initiale sont développés ici également pour définir la position de la CSFP en vue des futures révisions.</p>   | Groupe de travail<br>Flexibilisation<br>CDP<br>CPFI | Décembre 2021  | Le groupe de travail des OrTras n'a pas suffisamment tenu compte du modèle de la CSFP et n'a développé aucun modèle propre. Il existe un projet de suivi pour développer le modèle de la CSFP sous la direction de la CSFP et des associations faîtières. Du point de vue du secrétariat, le projet n'est pas prioritaire; prolonger à décembre 2022. |
| 2.2  | <p><b>Contribuer à la mise en œuvre de la vision 2030 de la formation professionnelle</b></p> <p>La CSFP participe au développement de la vision 2030 de la formation professionnelle et veille à ce que les intérêts des cantons soient dûment pris en considération au sein de la CTFP ainsi que dans l'organisation des projets planifiés par ce dernier. Au vu de la présente situation, des priorités sont fixées pour les travaux dans certains projets.</p> <p>Le transfert des connaissances des délégations cantonales vers les groupes de travail au sein des instances de la CSFP (commissions, Comité, délégation cantonale à la CTFP) et vers le secrétariat est assuré.</p>  | Comité<br>Commissions<br>Secrétariat                | En continu   | Les projets en cours se déroulent bien, mais ils utilisent des ressources considérables dans les cantons et au secrétariat. Les nouveaux projets devront faire l'objet d'un tri et d'un ordre de priorités rigoureux.   |
| 2.3  | <p><b>Accompagner la révision des professions du commerce de détail et de celle d'employé/e de commerce</b></p> <p>La CSFP accompagne la révision des professions du commerce de détail et de celle d'employé/e de commerce. Elle analyse les mesures à prendre par les cantons pour une mise en œuvre réussie et coordonnée au niveau intercantonal et en assure le suivi.</p> <p>Dans le contexte du pilotage d'un organe national de coordination (ONC) pour les révisions et la mise en œuvre de l'orientation vers les compétences opérationnelles, un organe national de coordination a été mis sur pied en août 2020, composé de personnes issues du partenariat de la formation.</p> <p>Les délégations cantonales dans l'organe national de coordination garantissent le transfert des connaissances vers les organes de la CSFP et contrôlent le respect du calendrier. Elles suivent les conséquences financières (formation continue, licences pour les plateformes numériques, coûts des moyens d'enseignement) et soumettent ces questions aux organes responsables.</p> | CFPI / CDP / CFFP<br>Comité CSFP                    | En continu jusqu'au début de la formation en août 2022 et au-delà en vue d'une mise en œuvre réussie | En cours, dans le respect des plans du calendrier, de la qualité des travaux et du monitorage. Les ressources dans les cantons et au secrétariat étant limitées, des adaptations ont été effectuées pour décharger le niveau stratégique des cantons en prévision de 2022.  |

|     |   |   |               |   |
|-----|---|---|---------------|---|
| 2.4 | <p><b>Renforcer les processus de révision des partenaires de la formation professionnelle</b></p> <p>La CSFP évalue le potentiel d'amélioration dans les processus de révision des partenaires de la formation professionnelle et propose des ébauches de solutions. Elle en discute au sein des organes concernés de la CSFP et élabore les bases nécessaires pour ses processus internes. Au besoin, les résultats de ces discussions sont repris dans les travaux de la CTFP sur l'optimisation des processus et des mécanismes d'incitation (FP 2030). En rapport avec ce projet d'optimisation de la CTFP, il convient de faire attention à ne pas créer de doublons.</p> <p>L'objectif est d'améliorer les processus de révision en prenant systématiquement en compte les considérations émanant des acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Ces considérations peuvent notamment concerner les spécificités régionales, les distinctions entre simple adaptation et réforme de grande ampleur, le déroulement de la consultation, la participation des écoles professionnelles ou encore l'échange d'informations au sein de la CSFP. Il faut également tirer des conclusions sur d'autres difficultés, comme l'accélération des procédures («fast track»), la flexibilisation ainsi que la numérisation des méthodes et des moyens d'apprentissage.</p> | Comité CSFP<br>CDP (chef de file)<br>CFPI | Décembre 2021 | <p>Se déroule dans le cadre du projet «Processus et incitations», Développement des professions.</p> <p>Le resserrement de la coordination entre la CDP et la CFPI est sur les rails, en voici des exemples: l'élaboration conjointe d'un chapitre sur la surveillance des écoles pour le dossier de travail 2022, ainsi que l'inclusion de la CFPI dans le processus de révision Agriculture et professions MEM.</p> |
|-----|---|---|---------------|---|

### Objectif stratégique 3: Le système de formation prépare les individus à intégrer durablement le marché du travail et à bien s'insérer dans la société.

| CSFP | Objectifs opérationnels  | Organes responsables                | Délais                | Reporting 2021  |
|------|--|-------------------------------------|-----------------------|---|
| 3.1  | <b>Encourager la mobilité et l'acquisition de langues étrangères</b><br>La CSFP encourage les mesures visant à renforcer – en particulier au niveau national – la mobilité et l'acquisition de langues étrangères dans le cadre de la formation professionnelle et soutient les activités de Movetia, avec la collaboration de tous les partenaires de la formation professionnelle.<br>Un monitorage est introduit pour la recommandation de la CSFP sur l'enseignement bilingue dans sa version actualisée.<br>En amont de la conférence nationale Bili en 2022, la CSFP soutient les conférences préalables qui ont déjà lieu en 2021. Elle contribue à la mise en réseau des acteurs ainsi qu'à la préparation et la divulgation de la conférence. | CFPI<br>Comité                      | En continu<br>T2 2021 | D'une part, les conférences préalables n'ont pas eu lieu, d'autre part, le monitorage pour la recommandation de la CSFP sur l'acquisition des langues n'a pas été introduit.  |
| 3.2  | <b>Élargir les offres pour les jeunes les plus faibles</b><br>La CFPI soutient les cantons dans les mesures qu'ils mettent en place pour renforcer les formations AFP.   | CFPI                                | T3 2021               | La CTR a mené une discussion sur les recommandations. Il est prévu d'inviter au premier trimestre 2022 Bâle-Ville avec ses mesures dans le sens d'un exemple de meilleure pratique.   |
| 3.3  | <b>Améliorer les processus de mise en œuvre de la compensation des désavantages</b><br>Un groupe de travail de la CFPI vérifie la mise en œuvre de la compensation des désavantages dans les cantons et soumet au Comité de la CSFP des propositions concernant les adaptations à apporter dans la recommandation 7. Le but de cette vérification et de ces adaptations est d'uniformiser les processus, notamment dans le cadre de la collaboration intercantionale, et d'appliquer une recommandation consolidée garantissant une sécurité juridique plus élevée. Cette recommandation inclut en outre désormais les troubles du spectre autistique.   | Groupe de travail<br>CFPI<br>Comité | Printemps 2021        | La recommandation a été présentée le 17 septembre 2021, soit avec un peu de retard. L'Assemblée plénière de la CSFP a salué la recommandation à l'exception de la proposition du processus concernant la coopération intercantionale. Il reste à clarifier les questions juridiques et à soumettre une proposition dans ce sens à l'Assemblée plénière de la CSFP du 24 février 2022. Cette date ne pourra pas être respectée (voir également Objectifs annuels 2022, présentation à la plénière en mai ou septembre 2022). |
| 3.4  | <b>Intégrer les adolescents et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse</b><br>La CTR suit les travaux du SEM relatifs à la prolongation du projet de préapprentissage d'intégration jusqu'à l'année scolaire 2023/2024 et ceux afférents à l'extension du programme, à partir de l'année scolaire 2021/2022, aux adolescents et jeunes adultes ne relevant pas du domaine de l'asile de même qu'à des domaines professionnels supplémentaires connaissant une pénurie de main-d'œuvre (professions des soins et professions TIC en particulier). Elle donne un retour d'information sur le monitorage du SEM.   | CTR                                 | En continu            | Il y a eu des échanges réguliers avec la direction du projet PAI. La CTR a accompagné activement l'élargissement du groupe-cible. En 2022, ces échanges se poursuivront.  |
| 3.5  | <b>Soutenir à la Transition I les jeunes ayant suivi une scolarité intégrative</b>   |                                     |                       | Un état des lieux a été dressé dont les résultats ont été discutés au sein de la CTR. Un document de base a été rédigé avec la conférence AI. Les recommandations qui y figurent attirent l'attention sur la  |

|     |   |              |                             |  |
|-----|---|--------------|-----------------------------|--|
|     | <p>Nombreux sont les jeunes qui, après avoir suivi une scolarité intégrative, ont des difficultés à intégrer une formation professionnelle initiale. La CTR détermine les mesures à prendre dans ce domaine en se basant sur un état des lieux relatif à cette thématique. Un document de base sur le sujet est établi, puis ajusté avec l'aide des acteurs de ce champ. Au besoin, la CDIP peut émettre une recommandation à partir des résultats obtenus.</p>   | CTR          | Décembre 2020               | manière d'impliquer l'AI dans le travail avec des jeunes ayant suivi une scolarité intégrative dès la scolarité obligatoire. En 2022, la CTR discutera de la nécessité ou non d'ajouter d'autres mesures.  |
| 3.6 | <p><b>Mettre en œuvre la recommandation de la CSFP relative à la prise en compte des acquis en culture générale dans la formation professionnelle initiale pour adultes</b></p> <p>Fin 2021 ou début 2022, la nécessité de mener une enquête sur la mise en œuvre auprès des cantons sera évaluée puis, le cas échéant, l'enquête lancée (obstacles, nécessité de procéder à des adaptations, etc.)</p>   | CFQA         | Démarrage en été 2021       | Cet objectif doit être maintenu en 2022. Il y a de premiers développements dans le sens d'une mise en œuvre de la recommandation (par exemple, le canton de ZG propose une évaluation des cours de culture générale pour la Suisse centrale). Vu l'état actuel (début 2022), il est prématuré de procéder à une enquête auprès des cantons.  |
| 3.7 | <p><b>Établir une vue d'ensemble des offres de formations professionnelles initiales adaptées aux besoins des adultes (projet Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>La CFQA établit une vue d'ensemble des offres pour adultes proposées au niveau de la formation professionnelle initiale et identifie les mesures à prendre pour optimiser les conditions cadres de la formation et de la qualification des adultes. Un effort particulier doit être fait sur la culture générale.</p>  | CFQA         | Démarrage en été 2021       | Les résultats du projet «Validation des acquis» doivent être intégrés dans ce projet.<br>Lancement prévu (pour le premier semestre) en 2022.   |
| 3.8 | <p><b>Assurer un monitorage de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une MP</b></p> <p>La CFPI a mis en place un système de monitorage en se basant sur les recommandations découlant du projet Évaluation de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une maturité professionnelle. Le mandat a été octroyé à econcept. Le rapport final sur l'évaluation doit être présenté en décembre 2021. Les résultats feront l'objet d'une discussion au sein des organes de la CSFP pendant le T1 2022.</p> <p>Outre le monitorage de l'aptitude aux études, la CFPI accompagne la valorisation des résultats du rapport de tendance de la HEFP sur le parcours de formation, les défis et les potentiels de la maturité professionnelle.</p> | CFPI         | Décembre 2021               | <p>En cours, avec un léger décalage dans le temps. La version finale du rapport final sur l'aptitude aux études des titulaires de la MP a été approuvée le 19 janvier 2022, les derniers compléments sont disponibles en février 2022.</p> <p>Les mesures provenant du rapport de tendance de la HEFP seront soumises pour approbation à l'Assemblée plénière de la CSFP le 24 février 2022.</p>   |
| 3.9 | <p><b>Re- and upskilling</b></p> <p>Le parcours professionnel est rarement linéaire. Au contraire, il s'apparente de plus en plus à un réseau individuel d'acquis de formation formels et informels. Afin de tenir compte de cette évolution et du besoin de flexibilisation dans le monde du travail, les acquis de formation pertinents doivent être pris en compte dans la formation professionnelle (initiale). («Certification professionnelle pour adultes (CPA): prise en compte des acquis», projet FP 2030)</p> <p>Par ailleurs, les coûts directs et indirects de la formation ne doivent pas être une source de découragement pour les</p>   | CFQA<br>CIFC | À partir de 2020<br>T4 2021 | <p>En ce qui concerne le «projet : prise en compte des acquis» dans le mandat de la CFQA: les professions pilotes ont élaboré des listes de prise en compte des acquis (utilisable pour la validation des acquis de la formation). Adapter la formation professionnelle axée sur les jeunes (plan de formation et PQual) aux expériences et acquis individuels des adultes s'avère très compliqué. Il est possible de définir des réglementations concernant la prise en compte des acquis dans une perspective axée sur les compétences opérationnelles, mais presque uniquement dans le cadre de la validation des acquis de la formation. La CPA et la prise en compte des acquis de la formation doivent de plus être intégrées dans les processus réguliers. De premières réflexions dans le domaine des PQual ont été échangées avec la CDP.</p> |

|      |  |                     |                  |  |
|------|--|---------------------|------------------|--|
|      | <p>personnes qui souhaitent (continuer à) se former. Des solutions de financement interinstitutionnelles adaptées doivent être mises au point. («Coûts indirects de la certification professionnelle pour adultes – bourses et prêts cantonaux», projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>La maîtrise des compétences de base est vérifiée et des outils adéquats sont proposés pour évaluer le niveau des personnes avant qu'elles intègrent une formation certifiante, et des cours préparatoires sont proposés en cas de besoin.</p>   |                     |                  | <p>Une décision sur la suite du projet ne sera prise qu'au cours du premier semestre 2022.</p> <p>En ce qui concerne la mise au point «solutions de financement interinstitutionnelles»: en 2021, la CFQA avait mandaté un état des lieux sur le financement dans la certification professionnelle des adultes. Le rapport a mis en évidence des lacunes et la nécessité d'intervenir ainsi qu'une vue d'ensemble globale des mesures déjà bien établies qui pourraient être reprises sous une forme ou une autre. L'étude sera publiée au cours du premier semestre 2022. On pourra discuter des solutions possibles pour le financement seulement après la publication de l'étude.</p>               |
| 3.10 | <p><b>Contrat d'apprentissage pour adultes (projet Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>De nombreux adultes obtiennent une certification de la formation professionnelle initiale sans contrat d'apprentissage (art. 32 LFPr). Les financements forfaitaires de la Confédération ne prennent pas en considération la situation de ces adultes. Il est impératif pour trouver une solution à cette lacune de tenir compte des implications politiques. Quant à l'élaboration d'un modèle d'accord de formation, les adultes ne disposant pas d'un contrat d'apprentissage doivent là aussi être pris en compte.</p> <p>En raison de l'ordre de priorité défini pour les nombreux travaux de projets à réaliser, le début du projet est reporté d'un an, en 2022.</p>  | CFQA                | À partir de 2022 | <p>Le projet a été réorienté:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'idée d'ajouter un complément au contrat d'apprentissage pour adultes dans l'esprit de l'art. 32 OrFo ne sera pas poursuivie dans ce projet. L'objectif original du projet sera intégré dans d'autres projets.</li> </ul> <p>Une solution est recherchée conjointement avec l'OFS et le SEFRI pour la prise en compte des candidat-e-s sans contrat d'apprentissage (art. 32 OrFo) dans le cadre du financement forfaitaire de la Confédération. Cela devrait être atteint sans surcharge administrative. Le plus probable serait de se baser sur le nombre des diplômes sans contrat d'apprentissage. On y réfléchit.</p> |
| 3.11 | <p><b>Gérer les conséquences de la Covid 19</b></p> <p>La CSFP assure la coordination intercantionale sur les grandes questions liées à la gestion des défis que pose la pandémie de COVID-19 dans la formation professionnelle. Elle fait partie des organes mis en place par les partenaires de la formation professionnelle et rapporte les préoccupations des cantons. Ses commissions se chargent des aspects de mise en œuvre garantissant aux personnes en formation la tenue des procédures de qualification, l'atteinte des objectifs de formation et l'égalité des chances.</p> <p>À l'issue de la pandémie, la CSFP et ses commissions évaluent les travaux et définissent la suite à donner pour les développements induits par la pandémie (par ex. l'enseignement à distance, la situation concernant les cours interentreprises, l'adaptation des procédures de qualification, les coûts, etc.).</p> <p>Le domaine de la formation continue a également été fortement touché par la crise sanitaire. La CIFC examine la situation en coopération avec le SEFRI et évalue la nécessité d'agir.</p> | CSFP<br>Secrétariat | En continu       | <p>En 2021, la pandémie est restée un sujet qui a dominé le monde de la formation professionnelle. La Task Force a débattu des questions et des propositions de solution venant du partenariat de la formation. Parmi les thèmes traités, il y avait l'organisation régulière des PQual 2021 et l'élaboration de solutions pour les redoublant-e-s, des formats de substitution pour les branches particulièrement concernées, la promotion de projet dans le programme de promotion SEFRI, le monitorage mensuel dans les offices cantonaux.</p> <p>Dans le cadre de leur mandat, les commissions de la CSFP ont également planché sur des thèmes relatifs à la Covid 19.</p>                         |

| CDOPU | Objectifs opérationnels  | Organes responsables               | Délais   | Reporting 2021  |
|-------|--|------------------------------------|--|---|
| 3.1   | <p><b>Préparer la mise en œuvre de la mesure 3 intitulée Analyse de la situation, évaluation du potentiel, orientation de carrière: offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans</b></p> <p>L'offre de conseil vise à analyser et à renforcer l'employabilité des personnes de plus de 40 ans. Dans le cadre de la phase pilote, elle sera testée et évaluée dans certains cantons en 2021.</p> <p>Par la suite, cette offre devrait être introduite dans tous les cantons.</p> | CDOPU / SEFRI<br><br>CDOPU / SEFRI | Janvier 2021 – Décembre 2022<br><br>À partir de janvier 2022 | La phase pilote de viamia avec la participation de 11 cantons a pu être clôturée avec succès. L'offre est fortement recommandée par les client-e-s. En 2022, les consultations viamia sont proposées dans tous les cantons. |

| CDOPI CIFC | Objectifs opérationnels  | Organes responsables | Délais       | Reporting 2021  |
|------------|--|----------------------|--------------|---|
| 3.1        | <p><b>Examiner la possibilité de développer des outils de conseils dans le domaine des compétences de base</b></p> <p>Une enquête réalisée par la CIFC et la CDOPU auprès des services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière a montré qu'il était nécessaire, pour favoriser le travail d'orientation auprès des adultes ayant des difficultés dans le domaine des compétences de base, de développer des outils de conseils adéquats.</p> <p>Le développement d'instruments appropriés doit se faire dans le cadre d'une mesure intercantionale de la CIFC.</p> | CIFC / CDOPU         | Juillet 2022 | La première phase du projet est terminée. Elle a élaboré un catalogue précis des outils qui sont déjà utilisés en Suisse pour réaliser ce tri. Une deuxième phase commencera au printemps 2022. |

| CIFC | Objectifs opérationnels  | Organes responsables | Délais         | Reporting 2021  |
|------|--|----------------------|----------------|---|
| 3.1  | <p><b>Contribuer à l'encouragement des compétences de base</b></p> <p>La CIFC poursuit, avec l'Association Lire et écrire, la campagne nationale intitulée «Simplement mieux!» en tant que mesure intercantionale et utilise pour ce faire le matériel d'information développé dans le cadre du projet Relance.</p> <p>En collaboration avec la Fédération suisse Lire et Ecrire, l'IKW poursuit la campagne nationale "Simplement mieux !" en tant que mesure intercantionale et utilise à cet effet le matériel d'information développé dans le cadre du projet Relance.</p> | Comité CIFC          | Septembre 2020 | La campagne a été complètement remaniée. En août 2021, elle a été lancée au niveau national avec un nouveau visuel. Les campagnes locales ont pu s'appuyer sur ce nouveau visuel. |
| 3.2  | <p><b>Prendre en compte la formation continue et les compétences de base dans la stratégie Formation professionnelle 2030</b></p> <p>La CIFC suit le développement de la stratégie Formation professionnelle 2030 et s'engage en faveur des thèmes en lien avec la formation continue et les compétences de base des adultes.</p>  | Comité CIFC          | En continu     | Par son engagement au sein de la CFQA, la CIFC souhaite un lien plus fort entre la formation continue et la stratégie de formation professionnelle 2030.                          |

#### Objectif stratégique 4: Le système de formation est connu et compréhensible par tous.

| CSFP | Objectifs opérationnels  | Organes responsables   | Délais           | Reporting 2021   |
|------|--|--|------------------|--|
| 4.1  | <p><b>Recenser et discuter les attentes placées dans les voies de formation (projet Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>Dans le cadre du projet du SEFRI, lancé en tant qu'avant-projet de l'initiative Formation professionnelle 2030 et visant à créer une structure de conseil pour les profils des voies de formation et leurs mécanismes de réglementation (début en 2024; objectif: consolider les connaissances sur ces profils et mécanismes), les cantons participent à la définition des attentes placées dans les voies de formation.</p> <p>La description de projet du SEFRI prévoit qu'en 2021, une équipe interdisciplinaire constituée à partir des commissions de la CSFP (Développement des professions CDP, Formation professionnelle initiale CFPI, Procédure de qualification CPQ, Financement de la formation professionnelle CFFP) se penche sur les questions définies par le SEFRI et rédige à l'attention de la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) un rapport de synthèse sur les constatations et les conclusions du point de vue des cantons.</p> | <p>SEFRI<br/>Implication des commissions CDP, CFPI, CPQ, CFFP de la CSFP<br/>Comité<br/>Assemblée plénière</p> | À partir de 2020 | Pas encore lancé; pas encore d'implication.  |
| 4.2  | <p><b>Poursuivre le développement des profils d'exigences (projet Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>Un état des lieux des instruments cantonaux utilisés dans le cadre du projet Profils d'exigences: instruments scolaires de la CDIP est établi et évalué par des experts externes. Les groupes de travail examinent la possibilité d'utiliser ces instruments dans toute la Suisse, tandis que le groupe de pilotage et le groupe d'accompagnement élaborent une recommandation à leur sujet à l'attention de la CSFP et de la CDIP.</p>   | <p>Groupes de travail<br/>Groupe de pilotage<br/>Groupe d'accompagnement</p>                                   | Décembre 2020    | Prolonger d'un an, étant donné que les grilles de compétences bernoises ne peuvent pas être mises à la disposition de l'ensemble du pays aussi rapidement que prévu. |
| 4.3  | <p><b>Clarifier la date de publication des places disponibles sur la Bourse des places d'apprentissage</b></p> <p>Conjointement avec le CSFO, la CSFP prend part aux travaux menés en vue d'établir une déclaration d'engagement en faveur d'une publication des places disponibles la plus en amont possible sur la Bourse des places d'apprentissage à compter de 2022. Cette déclaration d'engagement est une initiative de la CTFP et réunit les partenaires de la formation professionnelle. Elle prévoit notamment de clarifier les fonctionnalités essentielles de la Bourse des places d'apprentissage et d'assurer la coordination avec les cantons dans l'enregistrement des places d'apprentissage et des places de stage d'orientation.</p>  | <p>CSFO<br/>Comité<br/>Assemblée plénière<br/>CTFP</p>   | Septembre 2021   | Fait.  |

| CDOPU | Objectifs opérationnels   | Organes responsables | Délais         | Reporting 2021   |
|-------|---|----------------------|----------------|--|
| 4.1   | <b>Consolider la stratégie nationale OPUC (projet Formation professionnelle 2030)</b><br>Les objectifs de la stratégie nationale OPUC et le plan d'action relatif à sa mise en œuvre sont à nouveau consolidés avec les partenaires concernés. À l'automne 2021, le projet de stratégie une fois remanié et son plan d'action seront soumis pour approbation à la CDIP. | CDOPU                | Printemps 2021 | Les objectifs de la stratégie nationale OPUC ont été consolidés avec les groupes concernés. En automne 2021, la CDIP a approuvé une première phase de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action d'ici fin 2023. La CDOPU a fixé les priorités dans les objectifs stratégiques et la planification de la mise en œuvre en 2022. |

| CIFC | Objectifs opérationnels  | Organes responsables | Délais        | Reporting 2021   |
|------|--|----------------------|---------------|--|
| 4.1  | <b>Définir clairement la formation continue</b><br>La recommandation relative à la formation continue d'adultes, adoptée le 20 février 2003 par la CDIP, est remaniée afin de clarifier les définitions utilisées par les cantons et de prendre en compte les dispositions de la loi fédérale sur la formation continue (LFCo).  | CIFC                 | Décembre 2022 | Le processus de réflexion n'est pas encore terminé. La CIFC a défini quelques principes de base, qui peuvent être repris dans une recommandation remaniée. Le travail sur la recommandation de 2003 n'a toutefois pas encore réellement commencé.  |
| 4.2  | <b>Élaborer un cadre d'orientation pour la promotion des compétences de base</b><br>En 2018, sur une suggestion de la CIFC, le SEFRI a chargé un groupe de travail commun d'élaborer un cadre d'orientation pour les compétences de base dans le domaine des TIC. En 2020, un deuxième cadre d'orientation a suivi pour les compétences de base en mathématiques. Des travaux doivent à présent être lancés en concertation avec le SEFRI en vue d'élaborer un cadre d'orientation pour la lecture et la rédaction. Dans le cadre du projet «Favoriser les compétences de base – interfaces et qualité» de la CII, l'interface entre les domaines de la formation et de la migration relative à la compétence de base portant sur la «capacité d'expression orale dans une langue nationale» devra aussi être clarifiée. | Comité CIFC          | Décembre 2022 | En 2021, la CIFC s'étant avant tout penchée sur l'intégration numérique, le thème d'un cadre d'orientation pour la documentation de la compétence de lecture et de rédaction n'a pas été poursuivi. Les travaux sur le développement des relations entre les partenaires ont été poursuivis, notamment grâce à la participation au groupe de travail sur les compétences de base, mis sur pied par le SEFRI. |

## Objectif stratégique 5: La formation professionnelle établit des critères de qualité.

| CSFP | Objectifs opérationnels   | Organes responsables                         | Délais                                 | Reporting 2021  |
|------|---|--|--|---|
| 5.1  | <p><b>Définir le <i>blended learning</i></b></p> <p>Pour apporter des réponses aux questions d'utilisation et de financement du blended learning, le groupe de travail de la CFPI définit, dans le rapport de projet, des ébauches de solutions et des variantes concernant cette méthode d'apprentissage. Le rapport approuvé par l'Assemblée plénière sera ensuite à la CSFP de position de principe pour une meilleure consolidation de la thématique au sein du partenariat de la formation professionnelle.</p> <p>En février 2021, un projet FP 2030 est lancé par l'intermédiaire de la CTFP pour permettre aux partenaires de la formation professionnelle de se pencher sur les ébauches de solutions définies.</p> <p>D'ici à la fin de l'année seront élaborés des documents soutenus par les partenaires de la formation professionnelle concernant entre autres les conditions types du processus de réforme, un accord entre les partenaires sur le financement des jours CIE en blended learning ou sur la mise en place dans les écoles professionnelles de plateformes d'apprentissage soutenues par les OrTras, ainsi que des principes, eux aussi soutenus par les partenaires de la formation professionnelle, concernant les conditions minimales que doivent respecter les plateformes d'apprentissage.</p> | CFPI<br>Comité<br>Assemblée plénière<br>CFFP | Décembre 2021                          | <p>En bonne voie, mais avec un léger retard. En outre, quelques mandats ont été transmis (voir ci-dessous). Le Comité de la CSFP a été informé dans ce sens.</p> <p>En février 2022, la recommandation blended learning est envoyée en consultation aux cantons, associations d'employeurs et d'employés ainsi qu'à la Table Ronde Ecoles professionnelles. Elle contient des éclaircissements sur les conditions cadres, un principe concernant le financement ainsi qu'une check-list relative aux conditions que doivent respecter les plateformes d'apprentissage.</p> <p>La suite consistera à octroyer un mandat pour élaborer une expertise juridique sur les questions de droit d'acquisition des plateformes d'apprentissage; c'est sur cette base que le service compétent au sein de la CSFP sera consulté pour rédiger les principes relatifs au financement.</p> |
| 5.2  | <p><b>Optimiser la gestion et l'échange de données (projet Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>Le Comité et l'Assemblée plénière de la CSFP sont régulièrement informés de l'avancement du programme Optima, mais aussi régulièrement consultés à son sujet.</p> <p>La COP est responsable, au sein de la structure du programme, de la préparation et la mise en œuvre des projets opérationnels Optima et procède ainsi aux clarifications nécessaires concernant les besoins, les conditions cadres techniques et le financement. En 2021, d'autres projets Optima seront réalisés en fonction des ressources disponibles. La COP se charge de la mise en œuvre conjointement avec le CSFO.</p> <p>Élaboration des normes eCH pour la formation professionnelle (sous la direction du groupe spécialisé Éducation d'eCH) au titre des préparatifs pour la mise en œuvre à partir de 2022.</p> <p>Accompagnement du projet Harmonisation de l'échange des données entre les offices cantonaux de la formation professionnelle.</p>   | Comité CSFP<br>Assemblée plénière<br>COP     | <p>En continu</p> <p>Décembre 2021</p> | Les objectifs sont atteints. L'élaboration des normes eCH est en bonne voie.  |

|     |   |   |                           |  |
|-----|---|---|---------------------------|--|
|     | Coordination de la mise en œuvre de l'engagement relatif à la livraison des demi-journées scolaires à BDEFA.  |   |                           |  |
| 5.3 | <p><b>Renforcer la collaboration entre les trois lieux de formation</b></p> <p>Dans le cadre de l'initiative Formation professionnelle 2030, et en ce qui concerne l'échange de données entre les trois lieux de formation, la COP élabore une analyse et établit une liste de priorités pour les mesures d'amélioration visées. Celles-ci sont abordées en tant que projets de mise en œuvre Optima en accord avec leur priorité.</p>  | COP                                     | À partir de décembre 2021 | Déjà réalisé en 2020, n'a pas pu être mis en œuvre en raison de la pandémie du coronavirus (lors d'une réunion CH),  |
| 5.4 | <p><b>Développer la numérisation dans le domaine de la formation professionnelle</b></p> <p>La CSFP soutient les mesures de mise en œuvre prévues dans la stratégie numérique de la CDIP pour la formation professionnelle. La CFPI évalue les besoins de coordination au niveau intercantonal pour la transformation numérique dans la formation en école professionnelle (aspects didactiques et pédagogiques et aspects de l'égalité des chances), dans les développements numériques de la formation en entreprise ainsi que dans les CIE, et prend les mesures nécessaires.</p>  | Comité Assemblée plénière CFPI CFFP CES | En continu                | Ce sujet a été traité dans le cadre de la conférence d'automne de la CPFI 2021 et dans le cadre du rapport sur le blended learning.  |
| 5.5 | <p><b>Participer au développement du projet Culture générale 2030 (Formation professionnelle 2030)</b></p> <p>La CSFP et le SEFRI examinent, dans le cadre de l'initiative Formation professionnelle 2030, les différents aspects en lien avec la culture générale (contenus de formation, concept de formation, étendue, procédure de qualification) et élaborent des propositions d'adaptation axées sur l'avenir.</p> <p>La CFPI prend connaissance des résultats de l'analyse et, sur cette base, élabore une position à l'intention de la CSFP et des représentants des cantons au sein de la CTFP, pour les travaux qui en découleront et les recommandations de révision.</p> <p>En l'occurrence, il faudra également prendre en compte la recommandation du point 3.6 (culture générale dans la formation professionnelle initiale pour adultes).</p> | CFPI Comité                             | Dès avril 2021            | <p>Une vue d'ensemble (review) est rédigée sur l'état idéal de la culture générale et présente des scénarios d'avenir.</p> <p>Des recommandations de révision ont été élaborées et approuvées avec les partenaires de la formation dans la CTFP.</p> <p>En l'occurrence, il y a eu une étroite concertation entre la co-direction du projet, les délégué-e-s des cantons dans le groupe d'accompagnement, la CFPI, la CDP et le Comité de la CSFP.</p> |
| 5.6 | <p><b>Observer et promouvoir l'introduction du test de langue fide en tant que test de langue de référence</b></p> <p>La CTR observe l'introduction du test de langue fide en tant que test de langue de référence à utiliser pour évaluer, dans le cadre des offres de préparation à la formation professionnelle initiale et des offres de formation professionnelle initiale, le niveau de compétences linguistiques des adolescents et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse. En collaboration avec le SEM et le secrétariat de fide, elle informe le domaine de la formation professionnelle des développements et des simplifications de fide.</p>   | CTR                                     | Fin 2021                  | La CTR a observé l'introduction du test de langue fide et la nécessité d'agir. En 2022, on évoquera conjointement avec le SEM et fide comment baisser les coûts et encore mieux informer le domaine de la formation professionnelle.   |

|      |   |                                       |                       |  |
|------|---|---------------------------------------|-----------------------|--|
| 5.7  | <b>Coordonner la surveillance des écoles supérieures</b><br>La CSFP encourage l'échange d'expériences dans le domaine de la surveillance des écoles supérieures et organise une rencontre à ce sujet. La commission Écoles supérieures de la CSFP élabore des standards minimaux en matière de surveillance et veille à ce qu'ils soient appliqués de manière coordonnée à partir de 2021.  | CES                                   | Printemps 2021        | Un concept cadre pour la surveillance des écoles supérieures et une liste des standards minimaux sont en cours d'élaboration. Cette documentation doit être présentée à la CSFP au cours de l'année. |
| 5.8  | <b>Élaborer une description du processus de validation des acquis</b><br>Le guide du SEFRI relatif à la validation des acquis de l'expérience ayant été abrogé, la CFQA établit une description du processus de validation qui contient également des informations sur les cantons où une validation est possible et sur les conditions d'admission.  | CFQA                                  | Premier semestre 2021 | Adoption de la description du processus:<br>Janvier 2022: Comité de la CSFP<br>Février 2022: Assemblée plénière de la CSFP   |
| 5.9  | <b>Promouvoir le dossier de formation</b><br>Les partenaires de la formation professionnelle doivent analyser la finalité du dossier de formation, son rôle, sa portée et les formes qu'il peut revêtir. Des réflexions fondamentales sont actuellement menées sur les plateformes d'apprentissage, les portfolios, l'approche Bring Your Own Device ou encore le blended learning; ces réflexions doivent être prises en compte.   | CFQA<br>CDP<br>CPFI<br>CSFO<br>Comité | Décembre 2021         | En cours; prolonger d'un an en raison de la faible priorité.   |
| 5.10 | <b>Formation et formation continue des formateurs/trices professionnel-le-s (cours de 40 heures pour formateurs et formatrices en entreprise) et révision des plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle (projet Formation professionnelle 2030)</b><br>La CFPI suit les travaux de révision des plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle (projet Formation professionnelle 2030). Elle en déduit si des mesures doivent être prises pour les cours de 40 heures reconnus à l'échelon cantonal qui s'adressent aux formateurs et formatrices professionnel-le-s.<br>La CFPI évalue aussi s'il y a lieu d'intervenir à l'égard de l'assurance qualité de ces cours. Dans cette optique, elle surveille notamment le projet Formation professionnelle 2030 consacré au renforcement des compétences de formation au sein des entreprises.<br>L'implication d'autres unités cantonales sur cette thématique (groupe de travail CFFE de Suisse latine) est assurée. | CFPI<br><br>SKBG<br><br>SCFIE         |                       | Le SEFRI n'a pas encore impliqué la CPFI dans les travaux correspondants.  |

## Objectifs transversaux de la CDOPU

| CDOPU | Objectifs opérationnels  | Organes responsables | Délais   | Reporting 2021   |
|-------|--|----------------------|----------|--|
| 1     | <p><b>Élaborer des directives éthiques pour l'orientation professionnelle</b></p> <p>Une proposition de directives éthiques pour l'orientation professionnelle est élaborée sur la base d'un état des lieux et mise en consultation auprès de la CDOPU, de l'association professionnelle en charge de l'OPUC et de différentes institutions de formation. La version adaptée des directives est ensuite présentée à la CDOPU pour approbation.</p> | CDOPU (plénière)     | Mai 2021 | Elaborées conjointement par la CDOPU et profunda-suisse (association professionnelle), les directives éthiques ont été approuvées officiellement par l'assemblée plénière de la CDOPU en mai 2021. |

## 4 Membres

### 4.1 Assemblée plénière

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Appenzell Rhodes extérieures | Peter Bleisch<br>Leiter Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung<br>Obstmarkt 3<br>9102 Herisau   |
| Appenzell Rhodes intérieures | Alfred Steingruber<br>Leiter Amt für Berufsbildung und Berufsberatung<br>Hauptgasse 51<br>9050 Appenzell   |
| Argovie                      | Kathrin Hunziker<br>Vorsteherin Abteilung Berufsbildung und Mittelschule<br>Bachstrasse 15, Postfach<br>5001 Aarau   |
| Bâle-Campagne                | Doris Fellenstein<br>Vorsteherin Amt für Berufsbildung und Berufsberatung<br>Rosenstrasse 25<br>4410 Liestal   |
| Bâle-Ville                   | Ulrich Maier<br>Leiter Mittelschulen und Berufsbildung<br>Leimenstrasse 1<br>4001 Basel  |
| Berne                        | Barbara Gisi<br>Vorsteherin Mittelschul- und Berufsbildungsamt Kanton Bern<br>Kasernenstrasse 27, Postfach<br>3000 Bern 22   |
|                              | Florent Cosandey<br>Chef de la section francophone<br>Chemin des Lovières 13<br>2720 Tramelan 22   |
| Fribourg                     | Christophe Nydegger <sup>1</sup><br>Chef du Service de la formation professionnelle<br>Derrière-les-Remparts 1<br>1701 Fribourg  |
| Genève                       | Gilles Miserez<br>Directeur général de l'Office pour l'orientation,<br>la formation professionnelle et continue<br>Rue Prévost-Martin 6, case postale 192<br>1211 Genève 4 |
|                              | Sylvain Rudaz<br>Directeur général de l'enseignement secondaire postobligatoire<br>Chemin de l'Echo 5A<br>1213 Onex  |

<sup>1</sup> Président CSFP

|             |   |
|-------------|---|
| Glaris      | Patrick Geissmann<br>Hauptabteilungsleiter Höheres Schulwesen und Berufsbildung<br>Gerichtshausstrasse 25<br>8750 Glarus                      |
| Grisons     | Curdin Tuor<br>Leiter Amt für Berufsbildung<br>Grabenstrasse 1<br>7000 Chur   |
|             | Gion Lechmann<br>Leiter Amt für Höhere Bildung<br>Grabenstrasse 1<br>7000 Chur  |
| Jura        | Jean-Pascal Lüthi<br>Chef du service de la formation postobligatoire<br>Rue du 24-Septembre 2<br>2800 Delémont                                |
| Lucerne     | Christof Spöring<br>Leiter Dienststelle Berufs- und Weiterbildung<br>Obergrundstrasse 51<br>6002 Luzern                                       |
| Neuchâtel   | Laurence Knoepfler Chevalley<br>Cheffe de Service des formations postobligatoires et de l'orientation<br>Espacité 1<br>2302 La Chaux-de-Fonds |
| Nidwald     | Pius Felder<br>Leiter Amt für Berufsbildung und Mittelschulen<br>Robert-Durrer-Strasse 4, Postfach 1241<br>6371 Stans                         |
| Obwald      | Urs Burch<br>Vorsteher Amt für Berufsbildung<br>Grundacherweg 6, Postfach 1164<br>6061 Sarnen   |
| St-Gall     | Bruno Müller<br>Leiter Amt für Berufsbildung<br>Davidstrasse 31<br>9001 St. Gallen  |
| Schaffhouse | Claudio Pecorino (ad interim)<br>Dienststellenleiter Berufsbildung und Berufsberatung<br>Ringkengässchen 18<br>8201 Schaffhausen              |
| Schwyz      | Oscar Seger<br>Vorsteher Amt für Berufsbildung<br>Kollegiumstrasse 28, Postfach 2193<br>6431 Schwyz   |

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Soleure                      | Stefan Ruchti<br>Vorsteher Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen<br>Bielstrasse 102<br>4502 Solothurn                        |
| Tessin                       | Paolo Colombo <sup>2</sup><br>Direttore Divisione della formazione professionale<br>Via Vergiò 18, casella postale<br>6932 Breganzona |
| Thurgovie                    | Marcel Volkart<br>Chef Amt für Berufsbildung und Berufsberatung<br>Grabenstrasse 5<br>8510 Frauenfeld                                 |
| Uri                          | Yvonne Slongo<br>Vorsteherin Amt für Berufsbildung<br>Klausenstrasse 4<br>6460 Altdorf  |
| Valais                       | Tanja Fux<br>Cheffe du Service de la formation professionnelle<br>Avenue de la Gare 34<br>1951 Sion                                   |
| Vaud                         | Lionel Eperon<br>Directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP)<br>Rue Saint-Martin 26<br>1014 Lausanne                   |
| Zoug                         | Dusan Milakovic<br>Leiter Amt für Berufsbildung<br>Chamerstrasse 22<br>6300 Zug   |
| Zürich                       | Niklaus Schatzmann <sup>2</sup><br>Vorsteher Mittelschul- und Berufsbildungamt<br>Ausstellungsstrasse 80<br>8090 Zürich               |
| Principauté du Liechtenstein | Werner Kranz<br>Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung<br>Postplatz 2, Postfach 44<br>FL-9494 Schaan                      |

---

<sup>2</sup> Vice-Président

## 4.2 CSFP élargie

Les chefs d'office mentionnés ci-dessous sont désormais membres de la CSFP suite à l'élargissement de la CSFP aux thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que la formation continue. Dans leur canton, ils sont directement subordonnés au conseiller d'Etat de leur canton pour les thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que la formation continue:

### 4.2.1 Responsables en matière d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)

|          |   |
|----------|---|
| Fribourg | Thomas Di Falco<br>Chef du Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes<br>Rue St-Pierre Canisius 12<br>1700 Fribourg        |
| Jura     | Andréas Haefeli<br>Chef de service du Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire<br>Rue du Banné 23<br>2900 Porrentruy |
| Schwyz   | Philipp Strässle<br>Vorsteher Amt für Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung<br>Huobstrasse 9<br>8808 Pfäffikon   |
| Tessin   | Emanuele Berger<br>Direttore della Divisione scuola e Coordinatore<br>Via Portone 12<br>6501 Bellinzona   |
| Uri      | Dominic Wetli<br>Abteilungsleiter Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung<br>Klausenstrasse 4<br>6460 Altdorf  |
| Zoug     | Urs Brütsch<br>Leiter Amt für Berufsberatung<br>Baarerstrasse 21<br>6300 Zug  |
| Zürich   | Christine Viljehr<br>Leiterin Fachbereich Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung<br>Dörflistrasse 120, Postfach<br>8090 Zürich                          |

### 4.2.2 Personnes responsables de la formation continue (CIFC)

|          |  |
|----------|--|
| Fribourg | Thomas Di Falco<br>Chef du Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes<br>Rue St-Pierre Canisius 12<br>1700 Fribourg |
| Grisons  | Gion Lechmann<br>Leiter Amt für Höhere Bildung<br>Grabenstrasse 1<br>7001 Chur   |

#### 4.3 Comité

(Etat au 31 décembre 2021)

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Président</b>        | Christophe Nydegger FR  |
| <b>Vice-Présidents</b>  | Paolo Colombo TI, Niklaus Schatzmann ZH   |
| <b>Secrétariat</b>      | Marc Schreyer CSFP  |
| <b>Membres</b>          | Lionel Eperon VD, Benedikt Feldges CIFC, Barbara Gisi BE, Ulrich Maier BS, Bruno Müller SG, Daniel Reumiller CDOPU, Christof Spöring LU |
| <b>Hôtes permanents</b> | Rémy Hübschi SEFRI, Jean-Pascal Mougin CLPO, Claude Pottier CSFO  |

#### 4.4 Commissions

(Etat au 31 décembre 2021)

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>4.4.1</b>       | <b>Commission Formation professionnelle initiale (CFPI)</b>   |
| <b>Président</b>   | Paolo Colombo TI  |
| <b>Secrétariat</b> | Katja Dannecker CSFP  |
| <b>Membres</b>     | Gaby Egli LU, Patrick Geissmann GL, Simone Grossenbacher BE, Vincent Joliat JU, Jodok Kummer VS, Gaetano Lentini BS, Daniel Preckel LU, Sandro Schneider AG, Peter Sutter BE, Walter Waltenspül ZH, Jean-Daniel Zufferey VD, Markus Zwysig ZH |
| <b>4.4.1.1.</b>    | <b>Sous-commission Lieux de formations D-CH<sup>3</sup></b>   |
| <b>Présidente</b>  | Sylvia Minder-Keller ZH   |
| <b>Secrétariat</b> | Remo Grossenbacher CSFP   |
| <b>Membres</b>     | Kurt Affolter SEFRI, Michael Brupbacher BE/FR/VS, René Diesch BL/BS, Sylvia Minder-Keller ZH/SH, Daniel Preckel LU/NW/OW/SZ/UR/ZG, Sandro Schneider AG, Sandra Tremp AI/AR/GL/GR/SG/TG/FL, Rudolf Zimmerli SO                                 |
| <b>4.4.1.2.</b>    | <b>Sous-commission Formation professionnelle initiale F-CH</b>  |
| <b>Président</b>   | Vincent Joliat JU   |
| <b>Secrétariat</b> | Pierre-Yves Pupipe CSFP   |
| <b>Membres</b>     | Victor Carchedi VS, Corinne De Marco NE, Sophie Egger Genoud GE, Michel Etienne NE, Daniel Hug VD, Vincent Joliat JU, Cristina Voutat BE  |
| <b>4.4.1.3.</b>    | <b>Sous-commission Formation professionnelle initiale D-CH</b>  |
| <b>Président</b>   | Gaetano Lentini BS  |
| <b>Secrétariat</b> | Bernadette Fischli CSFP   |
| <b>Membres</b>     | Roger Augsburger ZG, Gabriela Bischof SG, Michael Bussmann LU, Gerhard Gerner FL, Pierpaolo Lorenzetto GR, Susanna Oppliger BE, Markus Schär AG, Walter Waltenspül ZH   |

<sup>3</sup> La sous-commission Lieux de formation de la Suisse latine est dirigée par la CLPO: <http://www.ciip.ch/La-Clip/Organisation/Commissions-de-coordination/CAI>

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>4.4.2</b>               | <b>Commission Développement professionnel (CDP)</b>   |
| <b>Président</b>           | Bruno Müller SG   |
| <b>Secrétariat</b>         | Karin Rüfenacht CSFP  |
| <b>Membres</b>             | Peter Dinkel ZH, Christoph Düby BE, Michel Etienne NE, Odile Fahmy SBFI, Fredy Fritsche SG, Daniel Hug VD, Christian Koch TG, Martin Kohlbrenner BS, Jodok Kummer VS, Jeanpierre Mini TI, Karin Schmidt ZG, Patrick Seiler SO |
| <b>Contact Comité</b>      | Niklaus Schatzmann ZH   |
| <b>4.4.3</b>               | <b>Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)</b>  |
| <b>Président</b>           | Pius Felder NW  |
| <b>Secrétariat</b>         | Pierre-Yves Pupipe CSFP   |
| <b>Membres</b>             | Patrick Cetl SG, François Chapuis VD, Beatrice Hasler ZH, Jeanpierre Mini TI, Alexandre Rey VS, Marcus Riedi BE, Erich Rosenberg ZG, Frédéric Ryser NE  |
| <b>4.4.4</b>               | <b>Commission Transition (CTR)</b>  |
| <b>Président</b>           | vacant  |
| <b>Secrétariat</b>         | Eva Schaffner CSFP  |
| <b>Membres</b>             | Peter Anderau SBCH, Benedikt Arnold BS, Bettina Beglinger LU, Sophie Chezeau GE, Constantin Diederichs GE, Stefan Furrer BE, Barbara Schneider ZH, Marino Szabo TI  |
| <b>4.4.5</b>               | <b>Commission Formation et qualification des adultes (CFQA)</b>   |
| <b>Président</b>           | Ulrich Maier BS   |
| <b>Secrétariat</b>         | Bernadette Fischli CSFP   |
| <b>Direciton du projet</b> | Anita Haas CSFP   |
| <b>Membres</b>             | Lionel Clavien VS, Florent Cosandey BE, Gaby Egli LU, Ramon Fontana GR, Pierpaolo Lorenzetto GR, Tatiana Lurati TI, Carla Müller-Stähli ZH, Dao Nguyen GE, Mariana Perret NE, Evelyn Tsandev BE                               |
| <b>Représentants SEFRI</b> | Sabina Giger, Reto Trachsel, Sandra Müller  |
| <b>4.4.5.1.</b>            | <b>Groupe de coordination Formation et qualification des adultes D-CH<sup>4</sup></b>   |
| <b>Président</b>           | Ulrich Maier BS   |
| <b>Secrétariat</b>         | Bernadette Fischli CSFP   |
| <b>Direciton du projet</b> | Anita Haas CSFP   |
| <b>Membres</b>             | Roger Augsburger ZG, Karin Baumer SH, Franziska Berger BE, Barbara Erni SG, Ramon Fontana GR, Carla Müller-Stähli ZH, Priska Raimann SO, Evelyn Tsandev BE  |

<sup>4</sup> Le Groupe de coordination Formation et qualification des adultes de la Suisse latine est dirigé par la CLPO:  
<http://www.ciip.ch/La-CIIP/Organisation/Commissions-de-coordination/CFQA>

|  |   |
|--|---|
| <b>4.4.6</b>   | <b>Commission Organisation et Processus (COP)</b>   |
| <b>Présidents</b>  | Peter Bleisch AR  |
| <b>Secrétariat</b>                                       | Eva Schaffner CSFP  |
| <b>Membres</b>   | Laurent Allaz VS, Max Brügger FR, Martin Fischer BE, Christoph Grottolo CSFO, Erich Rosenberg ZG, Marcel Steffen ZH   |
| <b>Experts optima</b>                                    | Toni Ritz Educa, Christof Spöring LU, Philipp Theiler SEFRI   |
| <b>4.4.6.1.</b>  | <b>Sous-commission Directives pour l'échange informatisé des données</b>  |
| <b>Président</b>   | Martin Fischer BE   |
| <b>Secrétariat</b>                                       | Marc Fuhrer CSFO  |
| <b>Membres</b>   | Selim Ach VD, Susanne Hebauf BE, Martin Sorg Délégué I-GIB/GRIF, Réjane Deppierraz OFS, Max Brügger FR, Philipp Wyss SEFRI  |
| <b>Délégués des entreprises produisant des logiciels</b> | Daniela Cantaluppi Zanger JCS Software, Marcel Wissmann Abraxas Informatik  |
| <b>4.4.7</b>   | <b>Commission Procédure de qualification (CPQ)</b>  |
| <b>Président</b>   | Stefan Ruchti SO  |
| <b>Secrétariat</b>                                       | Mariela Schärer CSFO  |
| <b>Membres</b>   | Lionel Arlettaz VD, Heinz Bross ZH, Ernst Heim BE, Roger Maurer LU, Gilles Miserez GE, Massimo Oggiano GR, Thomas Rueffieux FR, Markus Sieger SG                    |
| <b>Hôte</b>  | Reto Trachsel SEFRI   |
| <b>4.4.8</b>   | <b>Commission Écoles supérieures (CES)</b>  |
| <b>Président</b>   | Marcel Volkart TG   |
| <b>Secrétariat</b>                                       | Pierre-Yves Pupipe CSFP   |
| <b>Membres</b>   | Manuela Del Torso TI, Carla Gasser LU, Dorian Koller AG, Ramona Nobs SBFI, Fabienne Raccaud VD, Philipp Stadelmann BE, Hans Peter Steiner SG, Brigitte Steinmann ZH |
| <b>4.4.9</b>   | <b>Commission CSFO (CCSFO)</b>  |
| <b>Président</b>   | Paolo Colombo TI  |
| <b>Secrétariat</b>                                       | Magdalena Andreic CSFO  |
| <b>Membres</b>   | Bettina Beglinger LU, Thomas Di Falco FR, Gilles Miserez GE, Daniel Reumiller BE, Stefan Ruchti SO, Curdin Tuor GR  |
| <b>Hôte permanent</b>                                    | Marc Schreyer CSFP  |

## 5 Secrétariat

| Nom                | Total       |
|--------------------|-------------|
| Katja Dannecker    | 100%        |
| Fischli Bernadette | 50%         |
| Grossenbacher Remo | 80%         |
| Haas Anita         | 80%         |
| Puippe Pierre-Yves | 100%        |
| Rüfenacht Karin    | 100%        |
| Schaffner Eva      | 80%         |
| Schumacher Corinne | 80%         |
| Shergold Miriam    | 80%         |
| Schneiter Christof | 80%         |
| Schreyer Marc      | 80%         |
| Ullmann Lara       | 80%         |
| <b>Total</b>       | <b>990%</b> |

**Adresse:**

Secrétariat CSFP  
 c/o Secrétariat général de la CDIP  
 Maison des Cantons,  
 Speichergasse 6, Case postale  
 3001 Berne  
 031 309 51 11 | sbbk-csfp@edk.ch

\*\*\*\*\*

## 6 Annexe

Brèves du Comité et des Assemblées plénières 2021